

Présents :

Les représentants des parents d'élèves : M. Simon, Mme Ducollet, Mme Sevin, M. Carteau, Mme Segret.

Les élus : M. Barbé (Maire de St Loup), M. Marchenoir (Maire de St Julien sur Cher), M. Bernard (Adjoint mairie de St Julien).

Les enseignantes : Mmes Dufay, Damiens, Bonnin, Fourret et Ledu.

Le DDEN : Mme Longépé.

Excusés:

L'inspecteur de l'éducation nationale : M. Lépinard

Les représentants des parents d'élèves : Mme Marlot

Les élus : M. Trochet (Président du S.I.V.O.M. des 3 communes), M. Chanal (maire de La Chapelle Montmartin),

La secrétaire du S.I.V.O.M. : Mme Leblanc.

Les membres du RASED.

L'ATSEM : M. Leroy.

Les enseignantes : Mme Laurent (en congé maternité).

I. INFORMATIONS GENERALES

A l'école de Saint Loup, Mme Laurent est en congé maternité depuis le lundi 14 mars 2016. C'est donc Mme Fourret Gwendoline qui prend l'intérim de direction jusqu'à la fin de l'année scolaire et Mme Ledu qui la remplace.

L'école de St Loup présente son DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels), réalisé en décembre par l'équipe pédagogique. Il apparaît de nombreux points négatifs concernant la sécurité de l'école : certains points peuvent être améliorés alors que d'autres sont difficiles à modifier par rapport à la configuration des locaux.

II. ACTIONS PEDAGOGIQUES DU 2ème trimestre :

EVENEMENTS DIVERS CONCERNANT LA VIE DU RPI:

-Rencontres « Chorale » : jeudi 12 novembre 2015: « Non, non rien n'a changé (les Poppy's) » et vendredi 29 janvier 2016: « Aux arbres citoyens (Yannick Noah)».

-Spectacle de Noël : Le clown Yann Costa nous a présenté son show muet le vendredi 18 décembre. Ce magicien comique a été très apprécié par les élèves de tous les niveaux.

L'ECOLE DE LA CHAPELLE MONTMARTIN

-Participation au concours de scrabble (2 élèves sélectionnés).

-Dans le cadre de 1,2,3 RPI les élèves ont animé auprès des élèves de Saint Julien des ateliers de jeux de société en décembre et des jeux de lecture en février.

-La classe a pu participer aux ateliers de sciences proposés par la circonscription dans le cadre de l'événement « Fête des sciences ».

-Le 10 mars nous avons assisté au spectacle « La petite histoire du jazz » à la Pyramide.

-La fréquentation de la bibliothèque de Saint Julien se poursuit (toutes les 2 semaines).

-Nous avons utilisé la salle de motricité de l'école de Saint Julien sur Cher pour des séances d'activités gymniques (période 2) et des activités de « lutte » (période 3).

-La gendarmerie de Mennetou est intervenue en classe pour présenter le permis piéton. L'étude se poursuit tous les mercredis matins et ce jusqu'à l'épreuve finale qui se déroulera mercredi 29 mars.

L'ECOLE DE SAINT JULIEN

-Animation SNE pour les 2 classes au mois de novembre sur l'arbre et les animaux en forêt.

-Raconte tapis à la bibliothèque de St Loup en janvier, en février et en mars.

-Sortie sport avec Romorantin le 2 décembre et le 18 mars pour la classe des GS/CP

-Séances initiation à l'équitation à la ferme des Sansons à St Julien/cher pour les 2 classes le 11 mars, le 17 et 25 mars. La séance du 4 mars ayant été reportée vu le nombre d'absents ce jour-là, au 29 avril.

-Un conte numérique a été présenté à la bibliothèque de St Loup avec participation active des élèves qui avaient une tablette interactive à leur disposition. Nous avons pu profiter d'une exposition sur les animaux.

L'ECOLE DE SAINT LOUP

-Participation au concours de scrabble au mois de novembre 2015. Trois élèves de l'école ont été sélectionnés pour l'étape suivante (départementale).

-En lien avec le projet scrabble, nous avons organisé deux après-midis autour du jeu de scrabble le vendredi 18 décembre 2015 et vendredi 5 février 2016. Les activités portaient autour de la recherche de mots, de la découverte du plateau et du système de comptage.

-Projet APER : Nos vendredis après-midis ont été ponctués par des séances concernant le permis vélo pour les CM1-CM2 et le permis piéton pour les CE2. Trois séances vélo de maniabilité et de respect du code de la route en situation viennent compléter la théorie les vendredis 11 mars 2016, 18 mars 2016 et mars 2016.

-Projet APS : des ateliers de pratique en classe autour des premiers secours ont été mis en place pour les deux classes le mardi 8 mars 2016 et jeudi 10 mars 2016.

-Fréquentation tous les 15 jours de la bibliothèque de St Loup.

-La bibliothèque de Saint Loup nous a offert la lecture d'un kamishibai sur le thème des animaux à la période 3.

-Une exposition sur les traces animales et les animaux de nos régions nous a été proposé le vendredi 18 mars 2016 sous forme de panneaux et d'une animation numérique. Cette exposition s'inscrit parfaitement dans le projet de classe de cette année des CM1-CM2 autour des animaux.

III. PROJETS DU RPI

EVENEMENTS DIVERS CONCERNANT LA VIE DU RPI:

-1,2,3 RPI Carnaval prévu le 1er avril. C'est la première fois que les trois écoles se réuniront pour fêter Carnaval.

-Chorale le vendredi 22 avril « On écrit sur les murs (Kid united)».

-Kermesse de l'école le samedi 18 juin 2016.

-1,2,3 RPI sport le mercredi 29 juin.

L'ECOLE DE LA CHAPELLE MONTMARTIN :

-Après le passage du permis piéton fin mars, nous continuerons avec une initiation aux premiers secours le 18 avril, avec l'intervention d'une infirmière- pompier bénévole, Mme Marrec

-Participation à l'événement départemental des P'tites Randos. Cette année, le secteur sera celui de Chambord avec visite animée du château, animations sur la batellerie de la Loire, visites d'élevages (vaches et chèvres), découverte d'un moulin à vent et randonnées sur 3 jours (environ 25 km). Le séjour se déroulera du mercredi 1er juin au vendredi 3 juin.

Le Sivom prend en charge le transport.

L'ECOLE DE SAINT -JULIEN-SUR-CHER :

-Venue d'une intervenante musique sur 3 séances en avril et en mai (musique du monde et fabrication d'instruments).

-Sortie pédagogique le 24 juin pour les 2 classes au parc animalier d'Autrèche.

-Semaine des parents dans la classe des petits du lundi 2 au mercredi 4 mai.

-Des séances piscine à Mennetou auront lieu si le temps le permet pour les grands.

-Dernière rencontre sportive à St Julien avec un pique nique commun le midi le vendredi 1^{er} juillet.

L'ECOLE DE SAINT LOUP :

-L'école de Saint Loup souhaiterait mettre en place l'accueil des élèves le matin directement dans les classes. En effet, selon une réunion de formation continue sur les rythmes scolaires, il nous est apparu que les horaires de l'école de Saint Loup sont peu compatibles avec les pics d'attention de nos élèves. Il serait bon qu'ils puissent rentrer directement en classe à leur arrivée afin de s'installer calmement et de pouvoir se mettre au travail dès 8h30.

-De plus, compte tenu de la durée limitée de l'après-midi pour la mise en place des activités nous demandons la modification de notre règlement intérieur afin de supprimer la récréation de l'après-midi et de rallonger celle du matin de 5 minutes. De plus, le temps imparti aux récréations restera conforme au texte de loi et l'organisation pédagogique en sera favorisée. Il faut savoir que cette organisation est acceptée dans de nombreuses écoles et validée par l'Inspection Nationale.

-MATRA : passage permis vélo pour les CM1-CM2 le mardi 3 mai.

-Sensibilisation des élèves à la tenue et aux règles à respecter en tant que passager dans un transport en commun et/ou particulier. Nous allons faire déplacer le bus du RPI un après-midi à St Loup de manière à travailler concrètement sur le sujet compte tenu du manque de discipline de certains élèves dans le bus.

-Olympiades prévues pour le mercredi 4 mai 2016 pour les deux classes. Les activités seront à redéfinir (Ping Pong, Pétanque, Lancer, Base Ball, courses...)

-Sortie à Chenonceau pour les 2 classes le mardi 31 mai : nous souhaitons une réponse rapide et si possible favorable du SIVOM concernant une éventuelle aide financière demandée par courrier antérieurement.

-Sortie gagnée à Chaumont l'année dernière qui n'a jamais pu être faite : nous demandons une ultime fois si le bus peut nous être prêté pour profiter de notre gain dans le courant du mois d'avril ou mai.

-Sortie au parc de Beauval le vendredi 24 juin pour les CM1-CM2 dans le cadre du projet de la classe sur les animaux. Une visite guidée sur les espèces en voie de disparition, deux spectacles et un atelier sur le classement des vivants ponctueront cette sortie. Nous demandons le bus du SIVOM pour nous y emmener et nous ramener.

-L'école de Saint Loup attend désespérément une réponse quant aux courriers de demandes formulées il y a quelques semaines maintenant. Ces demandes concernent l'utilisation du bus pour aller à Beauval et en revenir au mois de juin pour les CM1-CM2 (principal projet de l'année pour cette classe). Elles concernent également le bus pour Chaumont sur Loire (sortie refusée en début d'année) : les élèves ayant gagné des places l'année dernière, les enseignantes avaient prévenu qu'il fallait voir cela pour le mois d'avril. La dernière demande de bus est celle pour MATRA le 3 mai qui arrive à grand pas. Une autre demande a été effectuée concernant le financement de la sortie à Chenonceau pour le cycle 3 prévu fin mai. Mme Fourret déplore un manque de communication avec le SIVOM qui ne daigne ni répondre ni rappeler. L'organisation de projet est déjà compliquée et sans leurs réponses cela devient impossible.

Réponse : Nous attendons le retour de M. Trochet qui est absent pour avoir nos réponses.

-En fin d'année, en juillet, la classe de CM1-CM2 fera peut-être une sortie rando-forêt-pique-nique à Mennetou sur Cher selon le nombre d'accompagnateurs.

Les sorties seront financées par l'association « école buissonnière » que nous remercions par avance pour les 1000 euros alloués cette année.

IV. TRAVAUX : BILAN ET DEMANDES

ECOLE DE SAINT-LOUP-SUR-CHER :

Remerciements :

-Plantation de fleurs dans les parterres.

Demandes :

-Fermeture du portail du côté cour : le problème a été soulevé à l'Inspection.

- Ouverture du portillon avec nouvelle serrure pour plus de sécurité le matin et à la descente et à la montée dans le bus.
- Néon du couloir de la classe 2 à changer.
- Un banc pour la cour.

ECOLE DE LA CHAPELLE-MONTMARTIN :

Remerciement : à la mairie et aux personnels municipaux pour :

- L'intérêt et la bienveillance pour l'école.
- Pour l'attribution et l'aménagement d'une pièce (réserve et archives) dans le bâtiment de la mairie.

Demandes: En attente d'une rénovation globale mairie-école.

ECOLE DE SAINT-JULIEN-SUR-CHER :

Remerciements :

- Les crochets ont été installés dans la classe de Karine.
- Réparation au niveau des toilettes pour enfants.
- Poubelle extérieure en métal.

Demandes non réalisées :

- Porte de secours dans la garderie à réparer.
- Fenêtres de classe CP et plafond de la cuisine qui fuient quand il pleut.
- Bloc prise murale pour brancher les ordinateurs dans la classe 3.
- Banc avec dossier pour la classe des petits.
- Tableau d'affichage extérieur à réparer.

Nouvelles demandes :

- Renouvellement du sable dans la cour de derrière.
- Demande d'un complément financier permettant l'achat d'un vidéo projecteur par le SIVOM (l'autre partie est financée par l'association des parents d'élèves.).
- Nous remercions Claude et Pascal, les employés municipaux, pour leurs interventions régulières.

V - QUESTIONS DIVERSES :

1- Concernant l'école de Saint Julien sur Cher :

-Une demande est faite pour avoir un portillon qui ferme correctement avec une poignée qui ne tourne pas dans le vide.

Réponse : L'équipe communale passera voir pour changer la poignée.

-On demande qui va remplacer Martine (ATSEM).

Réponse : Personne ne connaît la réponse à ce jour.

-Quelle mesure est prise pour limiter le stationnement des véhicules devant l'école de Saint Julien le matin et le soir sachant que nous sommes en plan vigipirate?

Réponse : Il est proposé que le SIVOM fasse un courrier aux parents afin de les informer qu'il est interdit de stationner devant l'école. Les gendarmes pourraient éventuellement être prévenus pour une remise en ordre s'il n'y a aucun changement visible.

-Les parents souhaitent de « la couleur » pour l'école de Saint Julien : refaire les marelles, des jeux colorés sur le sol extérieur, colorer les murs ou les portes intérieures... L'objectif est que l'école soit plus accueillante et gaie. Les parents de l'association se proposent de fournir des peintures et de donner un coup de main.

Réponses : Pour les extérieurs, il semble qu'il n'y aurait pas de problèmes particuliers si les parents se proposent de le faire. En revanche, pour les peintures intérieures, les demandes seront faites lors de la prochaine réunion du SIVOM.

2-Concernant l'école de Saint Loup :

-Une demande est faite pour que l'école soit fermée à clef grâce à un portail en bon état de fonctionnement et à une clef qui permette de fermer de l'intérieur de l'école.

Réponse : La serrure sera changée ainsi que les clefs à la condition que les clefs ne soient pas perdues comme ce le fut il y a quelques années.

-Pour la classe de Mme Laurent, remplacée par Mme Ledu, une maman demande si la sortie à Argenton sur Creuse est maintenue.

Réponse : Mme Laurent avait juste émis cette idée en tant que projet mais n'avait jamais parlé du caractère définitif de cette sortie. Les élèves de CM1 l'ayant fait deux ans auparavant, cette sortie est remplacée par une visite à Chenonceau avec l'autre classe à la fin du mois de mai.

-Un parent trouve que le résultat des évaluations n'est pas compréhensible avec les sigles A, NA, ECA et AR qui ne sont pas explicités en légende sur les devoirs et les livrets d'évaluation.

Réponse : Ce système de notation est le même pour tout le monde depuis la maternelle et n'est donc pas nouveau. De plus, cette terminologie a un caractère national et non spécifique à St Loup. Lors de la réunion de rentrée, ces sigles ont été réexpliqués.

-Une maman d'élève demande quand seront les entraînements vélo pour les CE2 afin de prévoir pour les emmener à l'école.

Réponse : Mme Fourret, responsable de ce projet dans l'école prend uniquement les CM1 et les CM2 sur cette activité car les CE2 passent, eux, le permis piéton. Nous avons juste émis l'idée en début d'année que si le temps le permettait, les CE2 auraient éventuellement pu commencer cette année. Malheureusement, ce ne fut pas le cas et Mme Laurent a prévenu ses élèves de CE2 qu'ils devraient attendre l'année prochaine pour commencer cette activité. Il est donc normal que les parents n'aient eu aucune date.

-Deux parents se plaignent que personne n'est là pour accueillir les enfants le mercredi matin à Saint Loup et que les enfants restent seuls dans le bus.

Réponse : Les enseignantes de Saint Loup rappellent que l'heure de rentrée en classe le mercredi est 8h45 donc l'heure de début de l'accueil des élèves est fixée légalement à 8H35. La plupart des enfants arrivent avant cette heure le mercredi donc elles ne sont pas tenues de les surveiller et de les garder. Si Marc, le chauffeur, garde les élèves dans le bus c'est qu'il arrive parfois avant 8H35 donc les enfants sont toujours sous la responsabilité du SIVOM et non celle de l'école.

3. Concernant le SIVOM :

En l'absence du président du SIVOM , les nombreux messages des familles relevant de la responsabilité du SIVOM ont été transmis aux élus présents.

Concernant la cantine :

-On demande si une information aux familles est passée concernant les nouveaux tarifs de cantine qui seront appliqués en janvier 2017.

Réponse : Ce seront les mêmes tarifs.

-Les parents ne comprennent pas pourquoi on ne les a pas prévenus du changement de fournisseur de la cantine.

Réponse : Certes, il n'y a pas eu d'informations mais le changement n'a aucun impact sur le service rendu.

-Des parents demandent s'ils peuvent recevoir les factures de la cantine et du centre de loisirs par courrier et non pas par le biais des élèves et de manière plus régulière.

Réponse : Une nouvelle distribution des factures va être étudiée.

Les élus informent que le nombre d'impayés étant très important, le SIVOM envisage de mettre en place à un

systeme de ticket.

-Les parents demandent également que les menus continuent à être distribués ou affichés comme en début d'année.

Réponse : Les élus en prennent note.

-Les familles informent les élus que des incidents surviennent régulièrement dans la cour de la cantine après le repas. Un manque de surveillance efficace semble en être la cause.

Réponse : Les élus précisent que cela provient d'un manque d'autorité de la part du personnel encadrant.

La personne en fin de contrat va être remplacée.

Les membres du CE souhaitent qu'une formation ou un accompagnement soit apporté à la nouvelle personne recrutée, de plus il est demandé que le personnel possède les numéros de téléphone des familles afin que les enseignants n'aient pas à gérer les incidents survenus pendant le temps du repas.

Concernant le bus,

-Le comportement d'un élève de cycle 3 pose problème dans le bus. Il est courant qu'il harcèle d'autres camarades.

-De plus, une maman demande des explications quant aux freinages brusques du bus effectués afin de « calmer les enfants. » Cette maman déplore que le président du SIVOM n'ait pas répondu aux demandes d'explication.

Réponse : Les problèmes doivent être remontés tout de suite au SIVOM afin que des avertissements ou des exclusions soient mises en place.

Le chauffeur de bus manque d'autorité. Il est proposé qu'une personne bénévole accompagne le chauffeur pour permettre une meilleure sécurité.

Il est souhaitable que les incidents de cantine et de bus soient gérés directement par le SIVOM.

Concernant les TAP,

-Les parents des cycles 2 et 3 demandent une activité « aide aux devoirs » au moins une fois dans la semaine durant les TAP.

Réponse : L'idée sera soumise à Mme Leblanc qui organise les TAP.

Concernant la garderie,

-Serait-il possible qu'il y ait un demi-tarif pour ceux qui ne restent qu'une demi-heure ?

Réponse : Non, ce serait ingérable.

-Pour le mercredi midi, les parents demandent une demi-heure de garderie en plus de manière à laisser le temps à certains parents de pouvoir revenir du travail (qui en général se termine à midi).

Réponse : Cette proposition sera soumise au SIVOM.

Les directrices des écoles de :

Saint Julien/Cher
Christelle Bonnin

La Chapelle Montmartin
Carmen Dufay

Saint Loup/Cher
Gwendoline Fourret